



LE PETIT TRAIT D'UNION

N°87 OCTOBRE 2023

Directeur de Publication : Maire de Nouâtre

N° de permanence : 06 76 36 96 41

Site Internet : mairie-nouatre.fr

AU REVOIR

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s,

Comme vous le savez sans doute, j'ai décidé, avec tristesse, de démissionner de mes fonctions de maire de Nouâtre.

Cette décision est motivée par mon âge et mon état de santé, qui m'empêche de remplir correctement mes tâches ; j'ai donc estimé, dans l'intérêt de la commune, qu'il fallait laisser la place à une ou un élu(e) plus efficace.



Je suis particulièrement satisfait d'avoir, au cours de mon premier mandat, de 2014 à 2020, réalisé avec l'équipe municipale la totalité de notre programme, notamment la restauration de l'église Saint-Léger et les deux premières tranches de la réhabilitation du Centre bourg (rue Louis Bailly, Place du 11 novembre) ainsi que l'assainissement des Maisons Rouges et l'enfouissement des réseaux à Noyers.



Rue Louis Bailly, après les travaux

Je pense aussi avoir amélioré la démocratie participative, en particulier avec la création du Petit Trait d'Union, trimestriel tout d'abord à partir d'avril 2015, puis mensuel à compter de février 2016.

Depuis 2020, avec une nouvelle équipe, une partie du programme a été mise en œuvre (réfection de la rue Pierre Cantault et cale de mise à l'eau à Noyers, réserve incendie aux Maisons Rouges, chicanes rue de la Liberté, chaudière rue Guillaume, jeux Espace Coluche, signalétique dans le bourg, etc.).

Des élections vont avoir lieu, sans doute en décembre, pour élire de nouveaux conseillers afin que le conseil municipal soit complet en vue du choix d'une ou d'un nouveau maire, et je ne doute pas que la future équipe, à qui je souhaite une bonne réussite, aura à cœur de mener à bien les deux grands projets que nous avons initié cette année : la 3^{ème} tranche de la réhabilitation du centre-bourg ainsi que la mise en valeur du château.

Pierre-Marie Danquigny

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Nouâtre, réuni le 12 septembre 2023,

A entériné l'embauche de Mme Pauline Soulas, actuellement en poste à la mairie de Ports-sur-Vienne, comme secrétaire administrative, à compter du 1^{er} novembre 2023. Dans l'attente de cette arrivée, Mme Soulas travaillera à la mairie de Nouâtre 4 heures par semaine, le vendredi après-midi, à partir du vendredi 15 septembre plus les samedis matin les 14 et 28 octobre.

A décidé l'embauche d'une remplaçante du Centre de Gestion 37, deux jours par semaine, le lundi et le mardi, en octobre et novembre 2023.

A accepté de prêter gratuitement la salle Henri Burin, dans le cadre de l'aide aux entreprises de Nouâtre, le lundi jusqu'au 31 décembre 2023, à l'entreprise Arts et Sièges Atemporels pour l'organisation de stages de tapisserie.

A modifié les délégations de M. Carlos Autant-Fernandes, qui a accepté de prendre la responsabilité des personnels du Syndicat Intercommunal des Écoles du Val-de-Vienne (SIEPVV) et a élu à l'unanimité Mme Sylvie Brochot comme représentante de la commune au Conseil d'administration du Collège Patrick Baudry.

A entendu les deux déclarations suivantes, faites par le maire :

1. Au nom de tout le CM **je remercie Mme Anne Augras, qui va quitter la mairie à la fin du mois, pour l'excellent travail** qu'elle a accompli en tant que secrétaire administrative depuis son arrivée en janvier 2020. Grâce à elle notamment, le secrétariat a retrouvé une pleine efficacité et elle m'a beaucoup aidé dans mon travail de maire.

Je lui témoigne donc personnellement toute ma sympathie et je lui souhaite une excellente réussite dans son nouveau poste.

Je sais enfin que la commune pourra toujours compter sur son efficacité puisque Mme Anne Augras continuera à habiter à Nouâtre et à faire

partie de plusieurs associations. Ce n'est donc qu'un au revoir !



Merci à Anne Augras et Bienvenue à Pauline Soulas

2. J'ai le regret de vous annoncer que mon âge ainsi que mon état de santé physique, morale et intellectuelle ne me permettent plus, depuis quelques mois, d'exercer correctement mes fonctions de maire. **Je pense donc qu'il est de mon devoir, dans l'intérêt de la commune, de démissionner pour laisser la place à une ou un élu(e) plus efficace.**

Cette démission prendra effet au 1^{er} novembre 2023 pour que j'ai le temps de mettre à jour tous les dossiers en cours.

Je vous remercie d'avoir accepté, toutes et tous, de faire partie de la liste que j'ai conduite en mars 2020 et pour votre participation au travail municipal.

Nous avons déjà réalisé une grande partie du programme présenté en 2020 et je ne doute pas que la prochaine ou le prochain maire, avec les élu(e)s qui restent et avec les nouveaux conseillers élus lors des prochaines élections, auront à cœur de mener à bien les importants dossiers que nous avons mis sur les rails (rénovation énergétique des logements et bâtiments municipaux, troisième tranche de la réhabilitation du centre-bourg, réalisation d'un parcours touristique autour du château).

Je vous souhaite bon courage et bonne réussite.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

La manifestation, intitulée Manoir de la Richardière et patrimoine des bords de Vienne, organisée le dimanche 17 septembre, par la dynamique association **Nogastrum**, a connu son habituel succès.



Présentation de la manifestation par Mathieu Avolio

250 personnes ont pu assister aux projections présentées dans une salle du château et visiter le manoir de la Richardière.



La Richardière en 2017

Au 15^{ème} siècle, la propriété appartenait à Pierre IV de La Jaillle, seigneur de la Mothe-Yvon, Draché, La Tour Saint-Gelin et Crouzilles, qui rend aveu, dans le château de Nouâtre, pour « *la place de son hostel et hébergement en la ville de Nouâtre, juxte le chemin par lequel l'on va de Sainte-Maure au port et son port sur la Vienne au-dit Nouastre* ».

Au 18^{ème} siècle, les de la Jaillle y firent construire un très bel hôtel particulier, qui existe toujours. Après la Révolution, la propriété fut vendue comme bien national et elle appartenait, à la fin du 19^{ème} siècle à la famille Pagé, qui y découvrit des vestiges

importants d'une grande villa gallo-romaine, avec des thermes privés, ainsi que de nombreux fragments de poteries et de moules, montrant qu'il existait là des fours de potiers.



Poterie découverte à la Richardière

D'autres poteries et une petite nécropole du 3^{ème} siècle après JC y ont été trouvées dans les années 1960. Il est donc très vraisemblable que ce site, placé en hauteur juste au-dessus du port de Nouâtre, ait été un des premiers lieux d'habitation de l'agglomération qui deviendra Nouâtre.

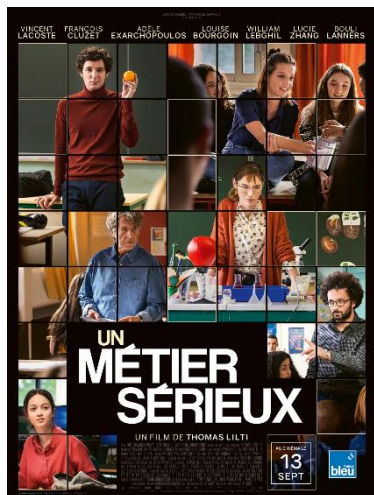
Ce manoir, qui était très dégradé (voir la photo de 2017) est en cours de restauration.



Un grand merci à « la tribu Augras », qui a assuré la visite de la Richardière.

RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE 2023

Vendredi 6/10 à 20h30 : cinéma de Nouâtre :
Un métier sérieux : comédie dramatique (1h41)
de Thomas Lilti, avec Vincent Lacoste,
François Cluzet et Adèle Exarchopoulos.



C'est la rentrée. Une nouvelle année scolaire au collège qui voit se retrouver Pierre, Meriem, Fouad, Sophie, Sandrine, Alix et Sofiane, un groupe d'enseignants engagés et soudés. Ils sont rejoints par Benjamin, jeune professeur remplaçant sans expérience et rapidement confronté aux affres du métier. A leur contact, il va découvrir combien la passion de l'enseignement demeure vivante au sein d'une institution pourtant fragilisée.

Jeudi 19/10 à 18h30 : salle Henri Burin :
Réunion de préparation du **Téléthon 2023**.
Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Vendredi 20/10 :

18h30 : AG Team Nouâtre Triathlon (salle Henri Burin).

20h30 : cinéma de Nouâtre Le livre des solutions : comédie dramatique (1h42) de Michel Gondry, avec Pierre Niney, Blanche Gardin et Frankie Wallach.

Marc s'enfuit avec toute son équipe dans un petit village des Cévennes pour finir son film chez sa tante Denise. Sur place, sa créativité se manifeste par un million d'idées qui le

plongent dans un drôle de chaos. Marc se lance alors dans l'écriture du Livre des Solutions, un guide de conseils pratiques qui pourrait bien être la solution à tous ses problèmes.

20h30 : Loto du CAN (salle des fêtes de Pouzay). Ouverture des portes à 18h30.

Samedi 21/10 à 20h30 : Le vertige des girafes, spectacle organisé par la CC-TVV dans la salle des fêtes de Séigny (Antogny-le-Tillac).

Mardi 24/10 à 18h30 : CM

Mardi 24/10 à 18h30 : AG de Nouâtre-Triathlon (salle Henri Burin). Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Mercredi 25/10 à 15h : ciné-goûter :
Miraculous : film d'animation (1h39) de Jeremy Zag.



La super-héroïne, qui a conquis le cœur de millions de fans à travers le monde, débarque pour la première fois au cinéma ! Ladybug va devoir unir ses forces avec Chat Noir, le charismatique justicier masqué qui n'a pas sa langue dans sa poche, pour affronter le Papillon et sa horde de super-vilains, alors que ceux-ci menacent de détruire Paris. Mais, alors que les deux héros se rapprochent, Marinette ignore que derrière son mystérieux complice se cache Adrien, le camarade de classe dont elle est amoureuse...